

**Description**

Cet habitat correspond à des forêts anciennes, épargnées des défrichements du fait de leur accès difficile ou de leur localisation au voisinage de monastères et de chartreuses. Il se retrouve donc principalement en îlots de faibles surfaces. Les arbres hauts dominants sont généralement des chênes (verts ou pubescents), associés à l'Erable de Montpellier et l'Erable à feuilles d'Obier. Le sous-bois est constitué de Houx (*Ilex aquifolium*), avec une présence et une abondance variables de l'If et d'autres arbustes ou arbrisseaux (Lierre, Lauréole, Filaires...). Le Houx recherche des climats à humidité atmosphérique assez grande et à température moyenne assez élevée, sans froids trop vifs et prolongés. Il apprécie les sols assez profonds et meubles. La strate herbacée est assez recouvrante, avec notamment la présence de la Garance voyageuse, du Fragon petit-houx, de la Luzule de Forster ou encore de la fougère Doradille des ânes.

Du fait de leur ancienneté, ces boisements peuvent contenir de vieux arbres pourvus de micro-habitats propices à la faune, notamment aux chauves-souris (cavités, fentes, écorces décollées...).

Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
favorable	sans objet

Situation en PACA :

Cet habitat est ponctuellement réparti en PACA. Il se retrouve principalement dans les Maures, dans la forêt des Morières (près de la Chartreuse de Montrieux), au niveau de la Sainte-Baume (monastère de la Grotte) et ponctuellement ailleurs.



Photo : D. Guicheteau, DOCOB Monts Toulonnais

ETAGE DE VEGETATION	
3000 m	NIVAL
2100 m	ALPIN
1600 m	SUBALPIN
900 m	MONTAGNARD
600 m	SUPRA-MEDITERRANEEN
100 m	MESO-MEDITERRANEEN
0 m	THERMO-MEDITERRANEEN



Photo : ONF, DOCOB Vallons obscurs de Nice

Liens utiles

DOCOB :
www.side.developpement-durable.gouv.fr

Fiches INPN + cahiers d'habitats :
<http://inpn.mnhn.fr>

DREAL :
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.htm>

Facteurs de vulnérabilité

- habitat rare mais peu menacé par les défrichements.
- habitat sensible aux incendies.
- présence et maintien du Houx corrélés au maintien de la structure verticale de la forêt.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- aménagements anthropiques éventuels et urbanisation.
- baisse de l'exploitation des chênaies (retour progressif des espèces laurifoliées).
- démarches sylvicoles visant à l'ouverture du couvert.

Actions favorables

- maintien de démarches sylvicoles adaptées.
- protection contre les incendies à l'extérieur de l'habitat.
- limitation de la commercialisation éventuelle du Houx et interdiction des cueillettes sauvages.
- limitation des ouvertures du couvert lors des opérations sylvicoles.